

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

! Attention ... s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 2006-45-1 du 14 FEVRIER 2006 mis à jour le 7 JUIN 2012
 Adresse de l'immeuble code postal ou Insee commune
 35, RUE BERZELIUS / 75 017 PARIS
 Cadastre : Section 1704 DG 53

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

■	L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N	¹ oui	non	X
	prescrit	anticipé	approuvé	X
			date	15/07/2003
	¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :			
		inondations	X	autres
>	L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	² oui	non	*
	² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés			
		oui	non	*
■	L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N	¹ oui	non	X
	prescrit	anticipé	approuvé	X
			date	19/03/1991
	¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :			
		inondations		autres
				CARRIERES
>	L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	² oui	non	X
	² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés			
		oui	non	
■	L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N	¹ oui	X	non
	prescrit	anticipé	approuvé	X
			date	25/02/1977
	¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :			
		inondations		autres
				GYPSE ANTELUDIEN
>	L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN	² oui	non	X
	² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés			
		oui	non	

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

>	L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M	³ oui	non	X
	prescrit	anticipé	approuvé	date
	³ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :			
		mouvement de terrain		autres
>	L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM	⁴ oui	non	
	⁴ Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés			
		oui	non	

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

>	L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé	⁵ oui	non	X
	⁵ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :			
		effet toxique	effet thermique	effet de surpression
>	L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé	oui	non	X
>	L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement	oui	non	
>	L'immeuble est situé en zone de prescription	⁶ oui	non	
	⁶ Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés			
		oui	non	
	⁶ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.			
		oui	non	

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en
zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5
très faible faible modérée moyenne forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui non

Information relative à la pollution de sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*
* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui non *

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Arrêté Préfectoral 2006-45-1 du 14/02/2006 mises à jour et annexes consultable sur :
www.bloy-geometre-expert.fr/ppr/75/75-arrete2013.pdf

Dossier : 2018BB766C

vendeur / bailleur

date / lieu
Paris le 17/12/2018

acquéreur / locataire



information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols,
pour en savoir plus... consultez le site Internet :
www.georisques.gouv.fr

AVERTISSEMENT

Certains champs ne peuvent être remplis que par le vendeur ou le bailleur. Ces champs correspondent aux astérisques placés en marge droite.

- Concernant les prescriptions de travaux, l'information dépend d'éléments non connus concernant l'immeuble (altitude des planchers, destination, ...).
- Concernant la réalisation des travaux prescrits, il revient au propriétaire ou au syndic de copropriété d'y apporter réponse.

Cabinet Pierre Bloy